

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

ORDRE DU JOUR

REÇU A LA PRÉFECTURE

- Approbation PV 81 du 16 juin 2025
- Premier bilan estival de l'OTVA
- Tellure : chiffres, animations et audit financier
- Réflexion sur les horaires d'ouverture 2026 OTVA / Tellure
- Point d'étape « Féeries de Noël »
- Points divers

- 6 OCT. 2025

REÇU le 10 OCT. 2025

DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT »

Séance du 01/09/2025

Membres votants titulaires représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Luc FRECHARD, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Régine ORSATI, Louis BERGER

Membres délégués suppléants représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :

Nathalie ROUSSEL, Noëlle HESTIN, Thomas GOETTELMMANN, Maud PETITDEMANGE, Rémy VOINSON, Gérard FREITAG

Membres représentants titulaires des socio-professionnels :

Jean-Louis BORMANN, Guillaume RUCH, Thomas BELLICAM, Séverine KIEFFEL, Gérard DELACOTE

Membres représentants suppléants des socio-professionnels :

Armelle WILLEMIN, Joseph GAUTHIER, Roland QUINCIEU, Catherine MALECKI, Cathy MENDEZ

Participant aux délibérations :

5 membres élus communautaires :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Gérard FREITAG, Jean-Marc BURRUS, Régine ORSATI, Thomas GOETTELMMANN, Nathalie ROUSSEL

5 membres issus du secteur socio-professionnel :

Gérard DELACOTE, Roland QUINCIEU, Cathy MENDEZ, Joseph GAUTHIER,

Excusés :

Denis PETIT, Louis BERGER, Thomas BELLICAM, Séverine KIEFFEL, Guillaume RUCH, Catherine MALECKI

Secrétaire de séance : Anne MEYER

Gaëlle SKOCIBUSIC, Présidente de l'OTVA, prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres présents.

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Elle propose d'ajouter un point à l'ordre du jour du Comité Directeur. Celui-ci concerne une décision budgétaire modificative à prendre. Aucun membre présent ne s'opposant à cette proposition, le point est ajouté à l'ordre du jour.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP35/2025

APPROBATION DU PV 81 du 16/06/2025

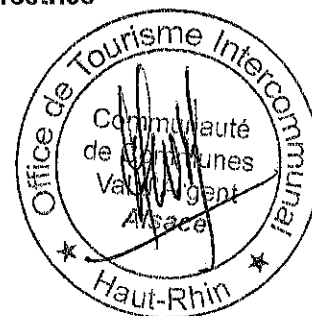
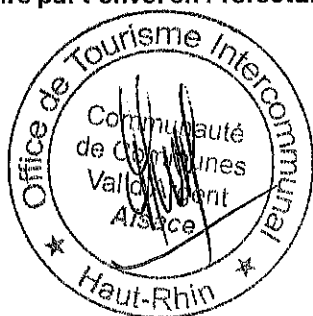
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juin 2025.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 81 du 16/06/2025 à l'unanimité moins une **abstention** (Thomas GOETTELMAHN).

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025

La Directrice



REÇU A LA PRÉFECTURE

- 6 OCT. 2025

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP36/2025

PREMIER BILAN ESTIVAL DE L'OTVA

Fréquentation

Fréquentation de l'OTVA

2024 : 1 744 personnes

2025 : 1 855 personnes, soit une **progression de 6,4%**

Petits déjeuners de bienvenue les lundis matin à partir de 9h, du 7 juillet au 12 août : moins de succès que l'an passé :

2024 : 160 personnes

2025 : 99 personnes, soit un **recul de 38,1%**

Soirées guinguettes les jeudis soir à partir de 19h, du 10 juillet au 21 août : 2 dates sur 7 ont dû être annulées en raison de la météo et à la demande des associations organisatrices, ce qui impacte directement la fréquentation :

2024 : 800 personnes

2025 : 520 personnes (**règle de 3 => 570 pax**)

Visites du Château Burrus les mercredis à 10h30, du 17 juillet au 27 août ont attiré 159 personnes

Animations et visites patrimoine dont les inscriptions se font à l'OTVA :

- Coup de théâtre impérial (jeu d'enquête)	3 dates	130 personnes
- Sur les traces du Reichsland	2 dates	12 personnes
- Les tissus du Val d'Argent	3 dates	44 personnes
- Vestiges de la grande guerre	4 dates	50 personnes
- Vestiges de la grande guerre au crépuscule	2 dates	38 personnes
- Sur les pas des Amish	3 dates	34 personnes

Soit un total de 308 personnes

Randonnées pique-nique dont les inscriptions se font à l'OTVA :

- Tour du Taennchel	2 dates	55 personnes
- Les crêtes de la Hingrie	2 dates	19 personnes
- Autour de la Goutte des Pommes	2 dates	17 personnes

Soit un total de 91 personnes

Une réflexion relative aux petits déjeuners de bienvenue et aux guinguettes mérite d'être menée pour la saison 2026. Les membres du Comité Directeurs seront invités à se joindre à un groupe de travail.

Chiffre d'affaires boutique

2024 : 4886 € HT

2025 : 6862 € HT, soit une **progression de 40%**, probablement due au renouvellement des produits

Le Comité Directeur **PREND ACTE** du premier bilan estival de l'OTVA et de la création d'un groupe de travail relatif aux animations estivales.

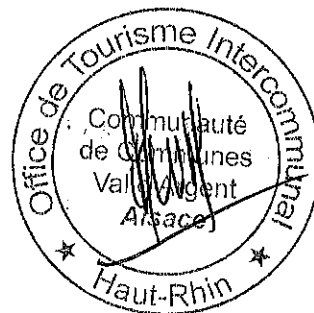
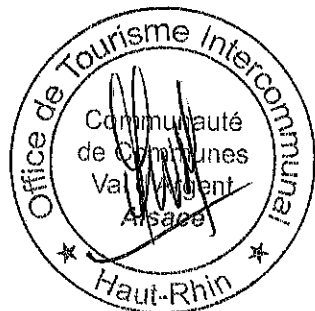
REÇU A LA PRÉFECTURE

- 6 OCT. 2025

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025

La Directrice



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP37/2025

TELLURE : CHIFFRES, ANIMATIONS ET AUDIT FINANCIER

Anne MEYER fait le point de l'activité du Parc TELLURE.

Chiffres

Au 31 août 2025, Tellure a accueilli près de 24 500 visiteurs, soit autant de visiteurs que durant toute la saison 2024. Il reste 2 mois d'activité jusqu'à la fermeture prévue le 2 novembre au soir.

Comparatif des chiffres au 31 août 2025 par rapport au 31 août 2024, depuis l'ouverture :

- Fréquentation : +23,2%
- Chiffre d'affaires : +9,1%

Focus juillet/août 2025 par rapport à juillet/août 2024 :

- Fréquentation : +28,1 %
- Chiffre d'affaires : +15,3%

Questionnaire de la typologie des clientèles (environ 1 200 personnes interrogées) :

- Durée de séjour : **62,7%** juste le temps de la visite de TELLURE - **15,4%** >48h - **14,6%** -24h - **7,3%** 24-48h
- Connaissance du site : **47,2%** réseaux sociaux - **22,3%** bouche à oreilles-recommandation - **9,9%** affichage 4x3 - **7,8%** presse - **4,7%** passage à l'OT - **1,7%** hébergeurs - **0,4%** invitations - **0,3%** salons - **5,6%** autres
- Clients : **66,5%** famille - **25,2%** couple - **4,1%** seul - **5,3%** autres

Les visites à heures fixes ont permis de mieux gérer la forte affluence estivale.

Une réflexion est en cours afin d'optimiser les recrutements, les périodes et horaires d'ouverture ainsi que les modalités de réservation des visites classiques.

Animations

- Concours de dessin TELLURE ET SON UNIVERS FANTASTIQUE ET HISTORIQUE

Les dessins transmis entre le 25 avril et le 15 juin ont été exposés du 1^{er} juillet au 31 août à TELLURE et les visiteurs estivaux ont pu voter pour leur œuvre préférée. Les lauréats seront connus le 15 septembre.

- Événement VOYAGE AU CŒUR DE SOI les 18-19 octobre

Le week-end sera ponctué de conférences, visites sensorielles et exposants sur la thématique du bien-être et de la lithothérapie.

Accueil d'une stagiaire mise à disposition par l'ASEPAM

TELLURE a accueilli une stagiaire de l'ASEPAM comme annoncé lors de la précédente réunion du Comité Directeur.

La stagiaire a poursuivi l'inventaire minéralogique de ses collections du 23 juin au 25 juillet sous l'autorité de Pierre FLUCK. 2/3 des collections sont à présent inventoriées.

Audit financier / étude d'impact.

CIGAC : le tableau de bord est finalisé et les saisies ont démarré.

Bureau de la coordination interministériel et de l'appui territorial / DRFIP : les éléments comptables ont été transmis au cours de l'été. Le rendu est prévu courant octobre 2025.

Le Comité Directeur, **PREND ACTE** de l'activité de TELLURE et de l'état d'avancement de l'audit financier.

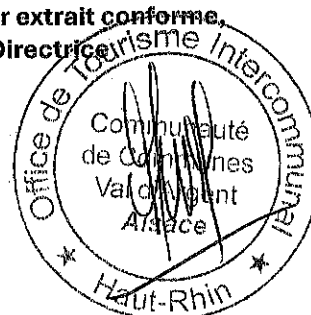
REÇU A LA PRÉFECTURE

- 6 OCT. 2025

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025
La Directrice



Pour extrait conforme,
La Directrice



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP38/2025

REFLEXION SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE 2026 DE L'OTVA ET DE TELLURE

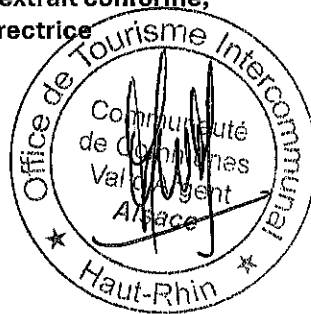
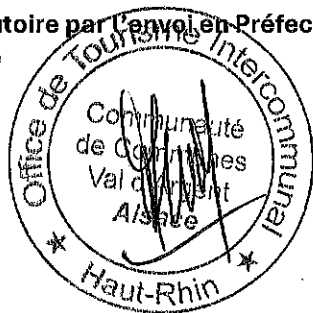
Une compilation des chiffres de fréquentation de l'OTVA tenant compte des pics de fréquentation est en cours afin d'ajuster au mieux l'ouverture du bureau d'accueil à la fréquentation touristique.

En parallèle, une réflexion identique est menée à Tellure afin de calibrer au mieux l'ouverture du site, les produits proposés (notamment les jours et horaires de l'escape game et la proposition de créneaux de réservation des visites) et les recrutements.

Le Comité Directeur, **PREND ACTE** de la réflexion en cours.

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025
La Directrice



REÇU A LA PRÉFECTURE

6 OCT 2025

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP39/2025

POINT D'ETAPE « FEERIES DE NOEL »

L'inscription et la recherche d'exposants se poursuit.

A ce jour 17 exposants sont identifiés, dont

- 10 en chalet
- 4 sous le préau du tiers-lieu
- 3 en local partagé

Au maximum 21 chalets disponibles :

- Sainte-Marie-aux-Mines : 7 chalets en bon état
1 chalet prévu pour quartier Zeller
7 chalets anciens stockés dans une friche rue Clémenceau
- Rombach-le-Franc : 6 chalets

Animations :

- Samedi 17-19h : spectacle improvisation de la troupe des Improcibles (30 min) puis déambulation de Dominique Siess (1h) puis 2nd spectacle d'improvisation de la troupe des Improcibles (30 min).
- Dimanche 15-17h : Idem
- Samedi et dimanche 14-18h présence du Père Noël

M. Roger KOEHLER, qui assure l'animation « père Noël », est un particulier pour qui il convient de prévoir un défraiement. Après concertation avec la Trésorerie, une délibération est nécessaire afin couvrir les frais de déplacement, de repas et de nettoyage du costume et de père Noël.

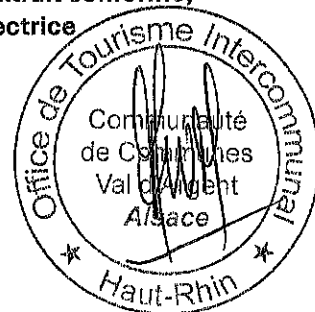
L'ACAPS n'étant pas représentée lors de la présente réunion du Comité Directeur, elle sera sollicitée dès le lendemain pour savoir si elle souhaite s'inscrire dans les Féeries de Noël avec une/des animation(s).

*Considérant la nécessité de couvrir les frais de déplacement, de repas, de nettoyage du costume et de présence sur place de M. KOEHLER assurant l'animation « père Noël » lors de l'événement FEERIES DE NOEL les 29 et 30 novembre 2025, le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité**, le défraiement d'un montant de 200 € (deux cents euros) servant à couvrir les frais de déplacement, de repas et de nettoyage du costume de Père Noël*

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025
La Directrice



Pour extrait conforme,
La Directrice



REÇU A LA PRÉFECTURE
- 6 OCT. 2025

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP39/2025

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Gaëlle SKOCIBUSIC explique que les collectivités sont tenues de constituer une provision lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la collectivité à partir d'informations communiquées par le comptable. En effet, le retard de paiement fait en effet porter un risque sur le recouvrement de la créance. C'est pourquoi, afin de donner une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la collectivité, il est nécessaire de constater une provision pour dépréciation des comptes de tiers.

Dans ce contexte, il est nécessaire de prévoir, à l'article 6817 "Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants" (*Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions*) un montant des dépréciations. Pour l'année 2025, sur la base des pièces présentes sur l'état des restes à recouvrer depuis plus de 2 ans, le montant à prévoir est de 136,60 €.

La Présidente propose donc, afin de permettre la provision et de régulariser la situation, d'imputer un montant de 137 € du chapitre 67 (charges exceptionnelles), compte 6817 (Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants), comme suit :

Chapitre 67 - Compte 678 (autres charges exceptionnelles)	- 137 €
Chapitre 68 – Comptes 6817 (dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants)	+ 137 €

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité** la décision budgétaire modificative suivante :

Sur la section de fonctionnement

Chapitre 67 - Compte 678 (autres charges exceptionnelles)	- 137 €
---	---------

Chapitre 68 – Comptes 6817 (dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants)	+ 137 €
---	---------

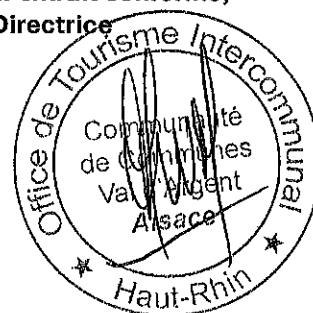
Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025

La Directrice



REÇU A LA PRÉFECTURE
- 6 OCT. 2025

Pour extrait conforme,
La Directrice



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 01/09/2025

POINT EP40/2025

POINTS DIVERS

Déménagement du Bocard et de la maquette de la Farbmühle du 2nd étage de l'OT vers TELLURE

Avec l'accord de M. GOERGLER, le propriétaire de la maquette, celle-ci va être déplacée à TELLURE.

Une convention est en cours de signature.

Le déménagement des pièces sera effectué par LES TOURNESOLS.

Rumeurs sur les collections de TELLURE

Gaëlle SKOCIBUSIC regrette qu'il n'y ait pas davantage d'élus présents. Elle revient sur les rumeurs concernant le conditionnement et la soi-disant revente des collections qui ont été répandues cet été.

Elle rappelle qu'elle exerce la fonction de Présidente de l'OT et que c'est à elle ou à la Directrice qu'il faut s'adresser lorsqu'il y a quelque chose à demander ou à dire, pas par des tiers.

En l'état actuel, force est de constater que la plupart des pièces de collection ont disparu et le manque d'inventaire n'arrange rien.

Il en est de même pour le bâtiment de TELLURE qui se dégrade d'années en années depuis 2012.

Retenue d'eau réalisé par la CCVA

Gérard FREITAG indique que M. BERTRAND lui a fait part de sa satisfaction envers la retenue d'eau réalisée par la CCVA.

Tour Eiffel famille FASSLER

Gérard DELACOTE souligne l'attractivité et la notoriété qu'apporte la Tour Eiffel à l'échelle 1/10ème réalisée par Jean-Claude FASSLER et son petit-fils.

Prochains Comités Directeur

- Lundi 13 octobre 2025 à 16h
- Lundi 8 décembre 2025 à 16h

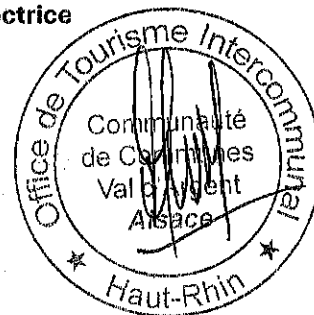
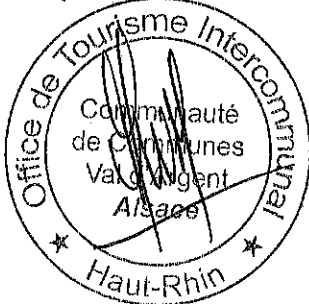
Le Comité Directeur **PREND ACTE** des points divers évoqués.

Plus personne ne prenant la parole la séance est levée à 18h10

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 26/09/2025

La Directrice



REÇU A LA PRÉFECTURE
- 6 OCT. 2025